



Visa de recherche d'emploi (diplômé universitaire)

Tous les demandeurs doivent se présenter personnellement auprès du Service des visas de l'Ambassade en présentant les documents suivants. Tous les documents demandés ci-dessous doivent être présentés en version originale et deux photocopies lisibles. Tous les documents doivent être traduits en langue allemande.

copie 1	copie 2	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande de visa dûment remplis
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	passport du demandeur en cours de validité (minimum 6 mois) et
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	photocopie de la page 2 du passport du demandeur
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	photo d'identité biométrique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lettre de motivation
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Justificatif des qualifications requises , légalisé par les ministères tunisiens : <ul style="list-style-type: none">- Diplôme de l'enseignement supérieur et- Justificatif concernant la reconnaissance du diplôme en Allemagne <p>La reconnaissance du diplôme est une condition indispensable pour votre demande de visa puisse être acceptée. Pour savoir si votre diplôme est reconnu en Allemagne, veuillez consulter le site : http://anabin.kmk.org</p> <p>Une copie du résultat de votre recherche est à présenter lors de votre demande de visa.</p> <p>Veillez noter: Votre diplôme ne peut être reconnu que si l'université et le diplôme individuel sont référencés dans Anabin. Si ce n'est pas le cas, <u>vous devez</u> lancer un processus de reconnaissance de certificat au ZAB : https://www.kmk.org/zab/zentralstelle-fuer-auslaendisches-bildungswesen/zeugnisbewertung-fuer-auslaendische-hochschulqualifikationen.html</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement pour les médecins : <ul style="list-style-type: none">• preuve que l'autorisation professionnelle (Berufserlaubnis) ou l'approbation a été demandé auprès les autorités compétents• justificatif de compétences en langue allemande au niveau B2 du CECR par un certificat délivré par une institution qui est autorisée conformément aux critères de l'ALTE : ECL, Goethe-Institut, ÖSD, telc gGmbH, TestDaF• si vous avez demandé l'approbation: enregistrement pour l'examen « Kenntnisprüfung »
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	justificatif de financement , <ul style="list-style-type: none">- compte bloqué <u>en Allemagne</u> au moins 947,00 €/ mois

		- prise en charge <u>selon §§ 66-68 AufenthG</u>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Preuve d'une assurance maladie suffisante pour toute la période en Allemagne

Cette liste n'est pas exhaustive. Des pièces complémentaires peuvent être demandées par l'ambassade après l'examen du dossier, mais n'entraîneront en aucun cas la délivrance automatique d'un visa.

Tout demandeur peut déposer avec son dossier d'autres documents appuyant sa demande.